BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1360

68 – HAUT-RHIN

GREFFE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE COLMAR

Ventes et cessions

442 919 585 RCS Colmar.
ENTREPRISE DE CONSTRUCTION BAROCHOISE.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 40000.00 EUR.
Adresse : 1, Rue du Transformateur, Bennwihr-Gare, 68126 Bennwihr.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : ENTREPRISE DE CONSTRUCTION BTP WEREY BAROCHOISE SAS au Capital de 40 000 euros SAS au Capital de 91 556 euros 1 Rue du transformateur 1 Chemin Hintersiet 68126 BENNWIHR 68380 MUHLBACH SUR MUNSTER RCS COLMAR 442 919 585 RCS COLMAR 791 015 985 (Société Absorbée) (Société Absorbante) AVIS DE PROJET DE FUSION PAR VOIE D'ABSORPTION DE LA SOCIETE SAS « ENTREPRISE DE CONSTRUCTIONS BAROCHOISE » PAR LA SOCIETE SAS « BTP WEREY FRITSCH » Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Muhlbach sur Munster, du 1er octobre 2026, les sociétés " BTP WEREY " et "ENTREPRISE DE CONSTRUCTION BAROCHOISE" ont établi un projet de fusion par absorption de la société "ENTREPRISE DE CONSTRUCTION BAROCHOISE" par la société " BTP WEREY ", à qui la société "ENTREPRISE DE CONSTRUCTION BAROCHOISE" apporterait la totalité de son actif, évalué à 1 041 951,95 euros, à charge de la totalité de son passif, évalué à 693 362,65 €uros, soit un apport net de 348 589,30 euros. Pour rémunérer cet apport, la société « BTP WEREY» augmentera son capital de 36 556 euros, par émission de 36 556 actions nouvelles d'1 euro de nominal chacune, entièrement libérées, assorties d'une prime de fusion globale de 312 033 euros. Ces actions nouvelles seront attribuées à l'Associée Unique de la société « BTP WEREY», à raison de 1 ancienne action de la Société "ENTREPRISE DE CONSTRUCTION BAROCHOISE" pour 91 actions nouvelles de la Société "BTP WEREY", les associés faisant leur affaire personnelle des rompus. Toutes les opérations effectuées par la société " ENTREPRISE DE CONSTRUCTION BAROCHOISE " depuis le 1er janvier 2026 jusqu'à la date de réalisation définitive de la fusion seront prises en charge par la société " BTP WEREY ". La fusion prendrait effet rétroactivement, d'un point de vue comptable et fiscal, le 1er janvier 2026. Ledit projet a été établi sous les conditions suspensives de son approbation par les assemblées générales extraordinaires des sociétés respectives. La société " ENTREPRISE DE CONSTRUCTION BAROCHOISE" sera dissoute de plein droit, sans liquidation, au jour de la réalisation définitive de la fusion. Le projet de fusion traité de fusion établi le 1/10/2026 a été déposé le 27/10/2026, au nom des deux sociétés, au Greffe du Tribunal Judiciaire de COLMAR. Pour la société absorbée la société «ENTREPRISE DE

CONSTRUCTION BAROCHOISE » La SARL OCK Représentée par Olivier KIRCHENMEYER gérantPour la société absorbante la société « JEAN FRITSCH » La SARL OCK Représentée par Olivier KIRCHENMEYER gérant.

